

En février l'app Prie en Chemin fait peau neuve. Si vous avez enregistré vos notes personnelles dans l'app actuelle, merci de les sauvegarder de votre côté !

Aujourd'hui, nous sommes lundi 26 janvier et nous fêtons saint Timothée et saint Tite, tous deux évêques.

L'Esprit-Saint souffle, l'Esprit-Saint est mobile et l'Esprit-Saint libère. J'inspire longuement, comme pour ouvrir mon corps au souffle de l'Esprit. Si je peux, j'essaie quelques mouvements qui m'assouplissent, comme de relever mes épaules contre mes oreilles en inspirant et les relâcher en arrière en lâchant mon souffle.

Je rentre en prière progressivement avec le chant : "Viens en nous, Paraclet", de la Communauté saint Jean, interprété par les Dei Amoris Cantores.

Viens Esprit-Saint, Toi le don de Jésus et du Père,
Viens en nous Paraclet,
Viens Esprit-Saint, Toi le don de Jésus et du Père,
Viens en nous Trinité.

Viens, Toi le consolateur, viens régner sur mon cœur.
Qui diceris Paraclitus, Altissimi donum Dei

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen

Je demande au Seigneur la grâce de repérer les préjugés et les peurs qui m'empêchent d'être ouvert au souffle libérateur de l'Esprit-Saint.

La lecture de ce jour est tirée de l'Évangile selon saint Marc.

En ce temps-là, les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : « Ce Jésus est possédé par Béelzéboul ; c'est par le chef des démons qu'il expulse les démons. » Les appelant près de lui, Jésus leur dit en parabole : « Comment Satan peut-il expulser Satan ? Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut pas tenir. Si les gens d'une même maison se divisent entre eux, ces gens ne pourront pas tenir. Si Satan s'est dressé contre lui-même, s'il est divisé, il ne peut pas tenir ; c'en est fini de lui. Mais personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, s'il ne l'a d'abord ligoté. Alors seulement il pillera sa maison. Amen, je vous le dis : Tout sera pardonné aux enfants des hommes : leurs péchés et les blasphèmes qu'ils auront proférés. Mais si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, il n'aura jamais de pardon. Il est coupable d'un péché pour toujours. » Jésus parla ainsi parce qu'ils avaient dit : « Il est possédé par un esprit impur. »

Textes liturgiques © AELF, Paris

1. Les scribes sont attachés à la Lettre de la Loi, ils sont sûrs de leur savoir. Devant eux, Jésus pardonne, guérit, libère... Mais les discussions des scribes pervertissent le réel, et Jésus devient pour eux fils de Béelzéboul. J'imagine ces scribes qui discutent entre eux et je réfléchis : Qu'est-ce qui les aveugle ? De quoi ont-ils peur ? À quoi se ferment-ils ?
2. Je regarde Jésus : où se situe-t-il ? Quel Esprit l'anime ? Je prends la mesure de ce vent qui souffle,

qui pardonne, libère et donne la Vie où il veut...

3. Et moi, aujourd’hui, où suis-je ? Je peux réfléchir à telle ou telle situation où je me laisse parfois déshumaniser par la peur ou, au contraire, conduire par le souffle de l’Esprit-Saint, vent du pardon.

J’écoute à nouveau ce passage de l’Évangile de Marc en étant attentif à l’appel de Jésus à suivre l’Esprit du Seigneur de la Vie.

Je parle à Jésus qui ne me juge pas, comme un ami parle à un ami.

Enfin, pour terminer notre méditation, reprenons ces paroles de l’Évangile selon saint Marc :

Seigneur Jésus, je crois, mais fais grandir ma foi ! La foi en ton Esprit déjà à l’œuvre dans mon cœur.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen